

Demande de matériel

Vous organisez un événement sur Guipavas ?

Pensez à transmettre vos demandes de matériel au [service sport et vie associative \(SSVA\)](#) au moins **1 mois avant votre manifestation.**

- > [demande de matériel](#)
- > [demande de podium](#)
- > [demande d'autorisation temporaire de débit de boissons](#)